

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Numéro SIRET : **81946263100014**
Code APE : **4511Z**

**44 RUE DE L'INDUSTRIE
CHEZ SCI COPREST
97122 BAIE-MAHAULT**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Sommaire

Compte-rendu de Travaux	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Annexes aux comptes annuels	10
Annexes complémentaires	20
Bilan détaillé	26
ACTIF	26
<i>Actif immobilisé</i>	<i>26</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>26</i>
PASSIF	28
<i>Capitaux Propres</i>	<i>28</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>28</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>28</i>
Compte de résultat détaillé	31
Soldes intermédiaires de gestion	36
Liasse Fiscale	39

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Compte Rendu de Travaux

Compte-rendu de Travaux

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par les dirigeants, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	7 127 923,89 euros
Chiffre d'affaires	7 082 324,45 euros
Résultat net comptable	- 292 675,49 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à FORT DE FRANCE
Le 19/05/2025

Philippe JOCK
Expert-Comptable

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	27 937	27 937			
Fonds commercial	500 000	431 944	68 056	118 056	- 50 000
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	42 463	4 529	37 934	11 438	26 496
Installations techniques, matériel et outillage industriels	205 155	179 040	26 115	22 187	3 928
Autres immobilisations corporelles	290 285	280 114	10 171	14 074	- 3 903
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	11 330		11 330	10 325	1 005
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30 240		30 240	30 240	
TOTAL (I)	1 107 410	923 564	183 846	206 319	- 22 473
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 018 944	469 338	4 549 607	3 376 915	1 172 692
Avances et acomptes versés sur commandes	90 785		90 785	168 088	- 77 303
Clients et comptes rattachés	1 933 750	141 856	1 791 894	2 113 725	- 321 831
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				1 300	- 1 300
. Organismes sociaux				207	- 207
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 229		36 229	49 290	- 13 061
. Autres	321 591	127 081	194 510	324 853	- 130 343
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	271 761		271 761	4 673	267 088
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	9 292		9 292	8 966	326
TOTAL (II)	7 682 353	738 275	6 944 078	6 048 017	896 061
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 789 763	1 661 839	7 127 924	6 254 336	873 588

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	200 000	200 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	20 000	20 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	88 669	88 669	
Report à nouveau	-1 039 810	-985 128	- 54 682
Résultat de l'exercice	-292 675	-54 682	- 237 993
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	2 685	4 457	- 1 772
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-1 021 131	-726 684	- 294 447
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	75 831	75 633	198
Provisions pour charges	16 048	15 157	891
TOTAL (III)	91 879	90 790	1 089
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	671 488	1 056 516	- 385 028
. Découverts, concours bancaires	3 086	3 546	- 460
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	670	963	- 293
. Associés	4 431 307	2 643 035	1 788 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	235 744	188 512	47 232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 107 130	2 590 763	- 483 633
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	75 489	84 189	- 8 700
. Organismes sociaux	70 707	89 828	- 19 121
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 985	75 034	- 24 049
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 361	12 256	- 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 790	6 182	- 3 392
Autres dettes	396 418	139 404	257 014
Instrument financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	8 057 176	6 890 230	1 166 946
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 127 924	6 254 336	873 588

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 127 923,89 E.

Le résultat net comptable est une perte de 292 675,49
Les informations communiquées ci après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE
ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	19 091
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	19 091

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	13	0

6.3 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

MONYV SA -
Siret 42159489600035
Quartier Acajou - 97232 LAMENTIN

AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Annexes complémentaires

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Régularisation comptes tiers	5 854
Produits de cession d'actifs	1 000
Reprise amortissements dérogatoires	3 331
TOTAL	10 185
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Régularisation comptes tiers	569
Règlements dettes exercices antérieurs	140 804
Litiges clients	27 160
Valeurs nettes comptables d'actifs cédés	579
Dotations provision débiteurs divers	127 081
Dotations amortissements dérogatoires	1 559
TOTAL	297 752

A2G - AUTOMOBILE GENERALE GUADELOUPEENNE

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 Euros

Siège Social : 44 Rue de l'Industrie chez SCI Thicar

Zi de Jarry - 97122 Baie-Mahault

RCS PAP 819 462 631

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
et le vingt-sept octobre à dix heures

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans les bureaux de la société AUTOS GM à Acajou, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- La société AGM HOLDING représentée par Monsieur Robert PARFAIT
- La société COMAUTO représentée par Monsieur Hubert AUBERY

Participent également :

- KPMG, Commissaire aux comptes, est représentée par Madame Karine JEAN-BAPTISTE
- Monsieur Kévin PARFAIT
- Monsieur Bernard EDOUARD au titre de ses fonctions de Secrétaire Général et en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur Robert PARFAIT préside la séance en tant que représentant de la société AGM Holding

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- La copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2024 ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport général du commissaire aux comptes ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- L'information relative au montant des honoraires versés au commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que la prorogation du délai de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire a fait l'objet d'une requête auprès du Président du Tribunal Mixte de Commerce qui a répondu favorablement.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la Gérance
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Questions diverses

Le Président donne lecture du rapport de gestion et le commissaire aux comptes en fait de même, par la suite.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître **une perte de (-292 675) €**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DEUXIEME RESOLUTION

➤ Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter **la perte** de l'exercice s'élevant à **(-292 675) €** de la manière suivante :

Origine :		
Résultat de l'exercice au 31.12.2024		-292 675 €
Report à nouveau antérieur au 31.12.2024		-1 039 810 €
Affectation :		
Report à nouveau au 31.12.2025	-1 332 485 €	
Totaux	-1 332 485€	-1 332 485€

➤ Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

➤ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal, s'élevant à 0 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents ou représentés.

**Le Président,
Robert PARFAIT**

A stylized blue ink signature of Robert Parfait, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

**Le Secrétaire,
Bernard EDOUARD**

A complex blue ink signature of Bernard Edouard, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal line.

**Le Scrutateur
Kévin PARFAIT**

A blue ink signature of Kévin Parfait, featuring a series of sharp, intersecting diagonal lines.